

ORGANISATION DE RENTREE

(à conserver par la famille)

LA RENTREE SCOLAIRE

Date officielle de la rentrée des élèves : **jeudi 01 septembre 2016**

L'accueil des élèves au lycée de Grandvilliers se fera selon le calendrier suivant
2GE – 2ASSP – 2APR – 2ATMFC – 3ème PREPA PRO

● **NOUVEAUX ELEVES INTERNES : lundi 01 septembre 2016 (sauf 1ère et Term.)**

8H40 : dépôt des valises à l'internat

9H00 - 9H30 : réunion spécifique de tous les élèves internes et leurs parents.

● **La présence de tous est obligatoire.**

● **NOUVEAUX ELEVES SECONDE CAP APR - ATMFC - 3e PREPA METIERS -**

ULIS :

9H30-10H15 : Prise en charge des élèves et des parents par les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.

10H15 - 11H00: réunion plénière des parents et des élèves:présentation des objectifs des études secondaires dans l'enseignement professionnel et du règlement intérieur du lycée Jules Verne.

A partir de 11H00: Reprise de l'accueil personnalisé qui se déroulera sur 2 jours : entretiens individuels, présentation du lycée et des formations, rencontres avec des professionnels.

● **NOUVEAUX ELEVES SECONDE BAC PRO - ASSP- SN - MELEC**

9H30 - 10H15 : réunion plénière des parents et des élèves :présentation des objectifs des études secondaires dans l'enseignement professionnel et du règlement intérieur du lycée Jules Verne.

A partir de 10H15: les élèves seront pris en charge par les professeurs pour un accueil qui se déroulera sur 2 jours : entretiens individuels, présentation du lycée et des formations, rencontre avec des professionnels.

2GE : les parents sont reçus avec les élèves

2ASSP : les élèves sont pris en charge par les enseignants.

L'emploi du temps (provisoire) débutera le **mercredi 3 septembre**, selon les horaires de la classe.

PREMIERES ET TERMINALES : Mercredi 03 septembre 2019

1 GE - 1 ASSP- TAPR - TATMFC - TASSP- TGE

● NOUVEAUX ELEVES INTERNES :

8h45 - 9h15 : Réunion spécifique des nouveaux internes (1ère, Term.) - Présence obligatoire.

Prise en charge par les professeurs principaux (1ère heure : distribution des emplois du temps provisoires puis fonctionnement habituel).

La demi-pension et l'internat fonctionneront dès le lundi 02 Septembre 2019.

✓INSCRIPTION DES ELEVES

Toute inscription ou réinscription implique l'acceptation du contenu de cette note de service et du Règlement intérieur du lycée.

✓FACULTATIF (mais important) :

Participation à la vie associative du lycée :

Les assistants d'éducation et les professeurs d'EPS sont à votre disposition pendant l'inscription pour vous informer sur l'intérêt à devenir adhérent de l'UNSS ou de faire partie de la MDL (maison des lycéens)

✓FOURNITURES SCOLAIRES ET TENUES D'ATELIER

Les familles achètent les fournitures scolaires, tenue d'atelier et d'Education Physique et Sportive dont la liste est jointe au moment de l'inscription.

L'ensemble de ces fournitures et tenues sera exigé dès la rentrée des élèves

✓PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DU LYCEE

Les parents d'élèves peuvent participer à la vie du lycée aux travers de nos instances représentatives. (Conseil d'administration, conseil de classe...) Une réunion d'information est programmée le **vendredi 27 septembre à partir de 18h00.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez déjà déposer votre candidature à l'une de ces instances au cours du mois de septembre.

Deux réunions parents / professeurs seront organisées au cours de l'année scolaire. Il est fortement conseillé d'y participer afin d'établir un meilleur suivi, une aide à la scolarité avec l'ensemble des enseignants. Vous pouvez aussi demander rendez-vous aux professeurs, à la conseillère principale d'éducation ou à la proviseure à tout moment. Première réunion : **vendredi 18 octobre 2019** à partir de 16h45, la deuxième courant décembre, avec une information préalable via pronote, qui vous sera présenté à la rentrée.



B. DE BRACKELEIRE